

## MIGRATION ET INTEGRATION

« Les objectifs de la politique suisse en matière d'intégration s'inscrivent pour la première fois dans une base légale: la loi fédérale sur les étrangers (LEtr; RS 142.20) et l'ordonnance révisée sur l'intégration des étrangers (OIE).

Les principes figurant dans les bases juridiques communales, cantonales et fédérales actuellement en vigueur peuvent être résumés comme suit :

L'intégration est un processus réciproque qui implique aussi bien la population suisse que la population étrangère.

- L'intégration suppose un esprit d'ouverture de la part des Suisses, un climat de reconnaissance et l'élimination des obstacles discriminatoires.

- La contribution des étrangers à l'intégration se manifeste par

- le respect des valeurs de la Constitution fédérale,

- le respect de la sécurité et de l'ordre publics,

- la volonté de participer à la vie économique et d'acquérir une formation ;

- l'apprentissage d'une langue nationale.

- L'intégration est une tâche étatique essentielle à laquelle participent tous les niveaux institutionnels en collaboration avec les partenaires sociaux, les organisations non gouvernementales et les organisations d'étrangers.

La formule «*encourager et exiger*» est au cœur de nombreux débats publics et politiques autour de l'intégration des étrangers en Suisse.

- Le terme «exiger» met l'accent sur la responsabilité personnelle des étrangers. Les exigences relevant du droit des étrangers indiquent clairement ce que l'on attend des

personnes qui vivent en Suisse. Des sanctions sont possibles dès lors que ces exigences ne sont pas satisfaites.

- Le terme «encourager» englobe toutes les mesures prises par les services étatiques afin d'encourager l'intégration des étrangers. Cet encouragement se déroule en premier lieu dans les structures ordinaires: dans la formation professionnelle, sur le marché du travail, dans le domaine de la santé, etc. S'y ajoute l'encouragement spécifique de l'intégration, qui vise à garantir la qualité de l'encouragement au sein des structures ordinaires et à combler les lacunes.

**Lien** : [http://www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/themen/migration/ref\\_integrations/ref\\_politik/ref\\_grundsuetze\\_ziele.html](http://www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/themen/migration/ref_integrations/ref_politik/ref_grundsuetze_ziele.html)

**Activités en cours :**

**Soutien aux nouveaux arrivants**

Information de base sur la vie en Suisse

Aide à la traduction, à la rédaction des courriers administratifs, au recours contre les décisions d'asile et

Soutien moral et matériel en cas de situation grave.

### **Conversation de langue dans un cadre informel**

### **Connaissance et fonctionnement des institutions communales, cantonales et fédérales** :

Rencontres avec les responsables politiques et administratifs, visites des institutions communales et cantonales,

Mise en disposition des documents sur les institutions suisses

### **Santé**

Information à l'endroit des nouveaux arrivants sur les comportements adaptés en matière de santé dans l'environnement suisse.

## **Espace parents-enfants**

Apprentissage préscolaire des élèves allophones ; atelier sur le système scolaire cantonal à l'endroit des parents ;

Conseil et motivation à l'excellence des élèves

## **Modèle du mois**

Identification des nouveaux arrivants aux personnes d'origine migrante qui ont émergé ainsi qu'aux personnalités suisses qui de par leurs actions contribuent singulièrement à l'adaptation dans la société suisses

Sortir les jeunes des sentiers battus, développement chez eux de la confiance en soi et motivation à l'excellence.

## **Web média**

Recueil des expériences, opinions et idées de la population sur le vivre ensemble à travers des reportages, des interviews, etc. et mise en ligne .

## RACISME

**« Nous assistons à un renouvellement constant des différentes formes de racisme dans les sociétés occidentales. Le «racisme classique», faisant référence à des «races», fondées sur des différences biologiques, dont l'une serait supérieure aux autres, persiste dans certains esprits malgré les réfutations faites et refaites au niveau scientifique.**

A cela s'ajoute de nouvelles formes de racisme qui peuvent, selon Taguieff (La force du préjugé, 1987), être regroupées en deux catégories: d'une part un racisme qui rejette la différence et prétend assimiler à une identité unique tous les groupes; d'autre part, un racisme qui prône le particularisme de chaque groupe et veut conserver les différences exclusives entre eux. Actuellement, la référence à la culture et aux traits culturels de l'Autre (mœurs, langue, religion, etc.) est centrale dans ce sens qu'elle vient souvent justifier des traitements inégaux entre les populations. »

Magaly Hanselmann, Cheffe du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme BCI dans INTEGRATION info n°31 – mars 2011.

**Base de notre travail sur le racisme et les discriminations :**

Notre travail s'inspire des « outils d'intervention pour la valorisation de la diversité » proposés par Amoranitis S., D. Crutzen, A. Manço et al., (2010). Développer le mainstreaming de la diversité. Recueil analytique d'outils d'intervention pour la valorisation de la diversité, Liège, IRFAM

Document disponible sur :

[http://irfam.org/assets/File/IRFAM\\_Recueil\\_d\\_outils\\_pour\\_developper\\_le\\_mainstreami](http://irfam.org/assets/File/IRFAM_Recueil_d_outils_pour_developper_le_mainstreami)

[ng\\_de\\_la\\_diversite.pdf](#)

**Activités en cours :**

**Renforcement des compétences de la population sur le phénomène du racisme et des discriminations :**

- Projet « À toi- à Moi »

- Projet « Empowerment des migrants contre le racisme »

### **Partage d'expérience et réseautage avec les organisations et les institutions**

- Participation à la plateforme sur l'évaluation des discriminations dans l'espace urbain proposée par le Bureau lausannois pour l'intégration des étrangers BLI

- Plateforme pour la campagne électorale de 2011 initiée par la Commission fédérale contre le racisme

### **Aide aux victimes**

## **DIALOGUE INTERCULTUREL**

Le Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité » est identifié par le Conseil de l'Europe comme le moyen privilégié pour la gestion de la diversité culturelle.

Le Livre repose sur la dignité de chaque individu et l'identification de tous aux valeurs fondamentales de la démocratie et des droits de l'homme.

CO-HABITER s'inspire particulièrement de cet instrument pour son travail du « mieux vivre ensemble. »

### **Activités en cours :**

#### **- An niveau communal :**

Organisation de rencontres intercommunautaires qui servent d'échanges interculturelles, de rapprochement entre les différentes communautés, de rencontre entre les autorités politiques locales et les nouveaux venus et de discussion constructive sur tous les sujets qui touchent au « Vie ensemble. »



- **Formation des jeunes à la diversité**

Echanges interculturels entre les jeunes d'Europe

Formation et réseautage sur la diversité

Immersion des jeunes établis dans le monde des nouveaux arrivants

- Dialogue sur l'entretien des bonnes relations entre le personnel des SBB CFF FFS et les clients multiculturels

Atelier lors des Séances de Team sur les inégalités de traitement et les relations interculturelles

Sensibilisation sur le dispositif en matière d'utilisation de transports publics à l'endroit des nouveaux arrivants

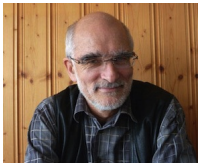
Motivation aux bonnes relations personnel de transport public – client à l'endroit des nouveaux arrivants.

- **Intervention dans les débats suisses et nationaux sur les questions du vivre ensemble**

- **Participation aux Groupes de Travail des OING du Conseil de l'Europe**

## **MODELE DU MOIS**

### **Exemple à suivre**



Wald est une petite commune du Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Elle compte aujourd'hui 844 habitants dont 77 étrangers soit 10% de la population totale.

Sa particularité tient de sa position de pionnière en Suisse alémanique pour être la première commune à avoir accordé le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers.

Cette situation n'est pas l'œuvre du hasard : la commune de Wald a une tradition d'accueil des

étrangers ajoutée à une recette secrète de l'intégration.

Comme le dit son président Jakob Egli dans Blick am Abend du 18 février 2011 : « Ici, chaque personne est la bienvenue, qu'elle soit jeune, âgée, handicapée ou étrangère (...) Chez nous, les habitants se connaissent et cette situation de proximité est la meilleure recette pour l'intégration. »

Motivée par le résultat excellent de sa politique d'accueil et d'intégration, la Commune de Wald aspire cette année au titre de la Commune la plus accueillante des étrangers décernée par l'association Secondos et qu'elle a toutes les chances de remporter.

CO-HABITER adresse ses vifs remerciements publics à la commune de Wald et à toute sa direction pour cet exemple en matière d'intégration et du bon-vivre entre la communauté locale et étrangère.

Elle demande aux accueillis de continuer à témoigner leur reconnaissance à travers leur participation irréprochable à la vie communale.

La Commune de Wald AR est pour nous un modèle à suivre pour une intégration réussie des migrants et une coexistence pacifique entre les différentes communautés.